de la Réaction Company of the second

Chassez Basile par la porte, il rentrera par la

Les réactionnaires du Nord, écartés de la liste républicaine, se sont mis dans la tête de bouleverser celle-ci quand même en recourant au procédé de la liste incomplète. Ils ne présenteront que douze ou treize noms

en recommandant à leurs dévots de compléter la liste, au mieux de leurs intérêts.

Le theme de la manœuvre est exposé dans cet appel d'un prétendu « Comité de l'Union Nacionale et Républicaine du Nord » :

Le Comité de l'Union Nationale et Républi-paine du Nord, fidèle à la pensée de l'Union sacrée, qui, sente, a assuré, pendant la guerre, le salut de la France, a proclamé que le main-tien de cette union était non moins nécessaire pour permettre, pendant la paix, le relevement des régions dévastées et du pays tout entier. Il a désire et précousé cette union entre toutes les fractions de l'opinion publique sans excep-

Du jour où les socialistes ont refusé d'y adhé-rer et ont affirmé des doctrines de guerre de ciasses et de bolchevisme, il a demandé à tous les bons citoyens de se grouper pour le main-tien de l'ordre, la liberle du travail, et la re-constitution de notre Département.

Il regrette que cet appel n'ait pas été entendu et qu'une liste ait été formée, excluant par de vieux préjugés et de détestables rancunes, les representants de la majorité des électeurs répu-

Il signale à l'opinion publique ceux qui ent Inspiré cette politique de division et ceux qui, tout en la regretlant, t'ont cependant rendue possible en apportant leurs noms et leur cencours à la liste ainsi constituée, Il décide, dans ces conditions, de présenter

des candidats qui s'inspireront uniquement des dées de tolérance et d'union nationale, seules capables d'opposer une résistance efficace à la guerre civile et à l'anarchie, et de réaliser le relèvement rapide de nos ruines. Mais, voulant jusqu'au bout montrer son res-

toutes les convictions, il ne présenterà qu'une liste incomplète, laissant aux électeurs le soin d'ajouter sur cette liste les noms des candidats des autres partis qui ont rendu ou qui sont susceptibles de rendre des services au pays et au département.

Pour le Comité : J. PLICHON, C. GROUSSEAU, Georges VANDAME, deputes sortants; G. GUILBAUT, et A. CRESPEL, conseiller, d'Arrondissement,

Le coup des réactionnaires nous montre quelle haute idée ils ont de la moralité des scrutius. La représentation équitable des partis ne leur importe pas ; ils veulent l'écrasement un socialisme et l'échec des républicains avances, car c'est là, en définitive, le but de leur combination.

Nous sommes d'ailleurs bien rassurés. Si les calotins se sentaient encore en force. ils présenteraient 23 candidats ; ils affirmeraient leur programme anti-laïque ; mais ils dissimuient leurs visées, cherchent en vain leurs homnes et ne trouvent plus derrière eux qu'une

poignée de sectaires dépités. Un parti aussi affaibli peut encore rêver d'une vengeance ; il ne peut plus compter sur une victoire.

Et sa déclicance morale est garante de l'insuccès du complot. On trouve l'aveu de cette impuissance dans la

« Dépêche » d'hier :

« Une pareille attitude est habile, écrit M. Ileuri Langlais, en ce sens que la suprême habileté consiste dans la loyauté et le respect de la liberté des autres ». L'habileté n'a jamais compte parmi les vertus politiques, et quand un parti doit dire à ses électeurs : Votez pour nos adversaires afin de les mieux diviser, c'est un'il a perdu la vigueur nécessaire aux grandes luttes et qu'il est résigné désormais au métier de coupe-jarret-!

Nos amis républicains et socialistes accueilscront comme une première victoire le bull. in de défaite des Plichon, Gronssan, Vandame et autres. Plus de candidats ! plus de programme ! plus d'audace ! La réaction se meurt ... Elle prétendait encore avoir dit panache ; et ce n'est plus que du panachage 1

LE REVEIL DU NORD.

Pour un scrutin clair

Les prochaines élections se feront-elles dans le Nord - dans la clarté ou dans lla confusion? .

J'ai encore dans les oreilles le beau concert d'unanimité affirmée devant la Commission du suffrage universel de la Chambre des députés par les représentants des partis conservateur, radical et socialiste:

« Nous désirons que le département forme une circonscriptions électorale uni-

» Nous sommes dans le Nord trois grands partis politiques historiques. » Nous voulons aller devant le corps electoral chacun avec notre drapoau, sans confusion de programme.

" C'est dans ces conditions que nous désirons le large scrutin, pour un champ d'expérience convenable à l'application du système de la représentation proportionnelle, qui est possible avec la nou-

velle loi électorale, » Ainsi parlèrent avec conviction les représentants qualifiés des partis susnommés, et c'est ce qui fit que devant cette unanimité, mon collègue François Lelebvre et moi, qui sommes aussi des proportionnalistes, nous renonçames à notre amendement sur le sectionnement de

notre grand département. Je veux croire que les uns et les autres sont toujours cans les mêmes disposi-

Mais pour cu'il en soit ainsi, il faut que chaque parti ait sa liste et n'ait que sa liste avec son propre programme, de façon que l'électeur y voit bien clair.

Il est évident que si tous les partis suivaient l'exemple du Parti Socialiste avec le nouveau mode de scrutin, si imparfait soit-il c'est un scrutin de clarté que le pays pourrait enregistrer aux élections législatives prochaines, et cela n'est point inutile. devant les grands problèmes d'ordre économique et financier qui se poseront demain devant les Parlements. Charles GONIAUX,

Député.

Un Bulletin de défaite LA JOURNÉE DES EMBOCHÉS

ELLES DENONCERENT LEUR PERE

Décidément, les Conseils de guerre en permanence à la Citadelle ne chôment pas. Hier, le 3e Conseil de guerre terminait l'affaire des sœurs Applancourt Clotllde, 26 ans, et Clémence, 25 ans, toutes deux de Prisches, près Landre cies (Nord), accusées d'avoir, en 1915, dénoncé leur père comme ayant caché des armes à feu. Par suite de la dénonciation de ces filles in

dignes, dont la conduite fut déplorable pendant l'occupation, l'une d'elles, Clo ilde, eut un enfant naturel d'un officier boche, le malheureux père fut condamné par le Conseil de guerre allemand à 4 ans de prison et 500 mark d'amende. L'affaire scra jugée cette semaine.

UN « KAMARADE »

Un nonveau pensionnaire à la Citadelle. Le nommé Longuépée, habitant Chéreng pendant l'occupation, a été incarcéré hier soir, vers 6 lieures, à la Citadelle, pour avoir, pendant la guerre, entretenu des relations tron étroites avec l'enuemi.

UNE MORTE LA SAUVA

Marie Van Schorisse, conturière, demeurant 9, rne Faidherbe, à Lezennes, qui comparai sait hier devant le premier Conseil de guerre, était prévenue d'avoir dénoncé un sieur Félix Ourdillet, cantonnier à Lezennes, à qui l'antorité allemande reprochait d'être l'auteur d'un déraillement d'un train in litaire. De ce fait, Ourdillet avait été condamné par un Conseil de guerre boche à huit années de travaux forcés. L'accusée d'aujourd'hui n'aurait pas dû comparaître scule devant le Conseil : une demoiselle llerbaut, qui se trouvait sons le coup de la nième accusation que con amie, avec qui d'uilleurs elle avait mené joyénse vic avec les boches durant l'occupation, s'était, denuis longtemps déjà, réfugiée à Bordeaux et s'était suicidée, en se jetant dans la Gironde, quand elle avait appris qu'une comm'esion rogatoire avait été lancée contre elle par le Parquet militaire de Lille. Le vieux proverbe « les absents ont toujours tort » s'est encore, hier, justilié une fois de plus; La snicidée encaissa toute la responsabilité et la femme Van Schorisse bénéficia d'un acquitte-

CE QUE COUTE L'EPURATION

L'œuvre salutaire d'épuration continue lente ment. Tous les jours, les tristes individus qui sans vergogne, foulant aux pieds leur dignité de Français, se mirent à la solde d'un envahisseur impitovable, sans craindre, ni se rendre compte des terribles représailles qu'ils encouraient, ont à répondre devant les juges des crimes et forfaits qu'ils ont commis.

Cette œuvre de « salubrité publique », n'est pas foutefois sans provoquer des dépenses très elevees. Nous apprenous entre autres, et ne les reudons à nos lecteurs qu'à titre documentaire, que seul le troisième conseil de guerre, avait dépensé près de 10.000 francs pour les frais de comparution de témoins, avant qu'il ne fonetionne effectivement. Qu'on se rende compte de

Dans chaque affaire, si minime soit-elle de nombreux témoins doivent être entendus, sonvent à plusieurs reprises différentes, qui viennent de tous les points du département, voire même des départements limitrophes.

Tous ees frais de déplacement sont supportés par la police militaire, et aujourd'hui encore, les dépenses occasionnées par ce seul fait, n'ateignent pas moins de 600 fr. par jour. Qu'on ajonte à ces frais, les dépenses occa-

sionnées pour la défense des inculpés, et on pourra se faire une idée de la soninie énorme que coûte la punition juste, malheureusement parfois trop clémente, de ces misérables sousboches qui, par leurs agissements criminels terrorisèrent nos contrées durant l'occupation. Si élevées que puissent paraître ces débours.

rien ne sera négligé, nous a-t-on déclaré, pour mener jusqu'an bont l'œuvre de justice commencée et pour, dans l'intérêt même de la morale publique, frapper les coupables du dur châtiment qu'ils ont mérilé.

LES BOCHES ONT VIOLÉ LES CLAUSES DE L'ARMISTICE

DES RAPPORTS ONT ETE FOURNIS AU CONSEIL SUPREME DES ALLIES M. LOUCHEUR

Paris, 20 octobre. - Le Conseil Suprême des Alliés s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Clémenceau. Il a entendu la lecture des ranports concernant les violations commisses par les Allemands dans l'exécution des clauses de l'armistice, au point de vue militaire, naval et financier, le rapport militaire a été lu par le maréchal Foch; le rapport naval par le com-mandant Fuler, de l'amirauté britannique; le rapport financier par M. Colles, trésorier payeur

Le Conseil a approuvé la communication qu sera faite au gouvernement allemand, à la suite du rapport de la commission des affaires polo naises, pour l'inviter à procèder actuellement à des élections municipales en Haute-Sitésie, et à atlendre pour y procéder l'arrivée de la commission de plébiseile chargée de l'administration temporaire des pays.

Un crédit de 50 millions pour les "Petits" Démobilisés

Paris, 29 octobre. — Le « Journal Officiel » publiera demain matin la loi portant ouverture d'un crédit de 50 millions de francs en faveur des petits commerçants, des petits industriels, des petits fabricants et artisans demobilisés.

LES TROUBLES DE KAISERLAUTERN

CE QU'ILS FURENT EXACTEMENT

Mayence, 29 octobre. Des renseignements souvent erronés ont été publiés sur les évènements qui se sont déroules à Kaiserlautern les 8 et 9 octobre ; la vérité est la suivante : Le 6 octobre, une grève brusque éclata simul-tanément dans plusieurs usines sans raison professionnelle. 12.000 grévistes demanderent l'élargissement des délégués arrêtés des le début d'une manifestation à la Mairle confre la vie chère et la liberté de réunion, mais la manière dont il a été présenté einpêcha les revendica-

ions ouvrières d'être accueillies. A 19 heures, l'usine électrique s'arrêta pour la même raison et la vide se trouva plongée dans l'obscurité. Le 9 octobre des cortèges de grévistes parcoururent la ville en manifestant. Au cours de ces manifestations, des pierres furent lancées contre les troupes. motocycliste fut moleste et une cuisine

Prois officiers furent blesses et la troupe fi afors usage de ses armes. Un manifestant fut tide et plusieurs blessés. La gravité de ces évènements est due à l'intervention d'eléments étrangers à la population locale. Un agitaleur professionnel fut identifie venant de la rive droite du Rhin. I avait été formenter des troubles à Hambourg. Kie' et Nuremberg. Les autorités militaires françaises montrèrent au cours

de ces échauffourées le plus grand calme et le sang-froid le plus parfait.

Le général Degoutte à publié une proclamation résumant ces faits qui se termine ainsi : sans préjudice, des sanctions individuelles qui serent proportes par les tribuneux compétants seront prononcées par les tribunaux compétents contre les manifestants arrêtés, la vitle de Kaiserlaulern est frappée d'une amende de 60.000 marks. La Municipalité ne put en effet ni prévoir ni réprimer ces troubles par ses propres

La Vie en rose n'est pas en Chine EST POURQUOI LES DEMOISELLES DOI-VENT CONNAÎTRE LES DANGERS DU MA-R. AGE AVEC UN CHINOIS

Les unions entre fenmes françaises et ou-vriers chinois deviennent de plus en plus fré-quentes. M. Paus, ministre de l'intérieur, vient d'adresser aux préfets une circutaire où il met les intéressées en garde contre les dangers de telles unions

les interessees en garde contre les tutions.

Il fait la remarque que les ouvriers chlnois devant être rapatries à l'expiration de leur contrat, leurs feinnies se trouverout, à leur retour en Chine, dans une situation incuminire précaire, les surdires iles travaillems y élant ures fuibles, de quelques doitants par mois », dit in circuint de quelques doitants par mois », dit in circuint de quelques doitants par mois », dit in circuint nièmes bases que les travailleurs français.
D'antre part, fait remarquer le ministre, les Chinois se marient étant encore très jeunes, et,

il n'est pas téméraire de l'affirmer, boil nombr des ouvriers chinois qui ont été envoyés en Prance ont déjà contracté dans leur pays une mion légitime. Par suite, le mariage de femmes françaises avec des ouvriers chinois plucés dans ce cas ne scrait, « aux yeux de la loi et sociélé, qu'une sorte de concultinat ». Con mer : « l'épunse française, enfrant en Co sapeaner in rejunse tranquise, entrant de car ne dans la famille de son mori, s'y tronveran sequestrie, ruvulée à la position subalterne de deuxième femue, en bulle à l'autorité despoti que de la femme légitime, sans parler de la duc de la lemme legitime, sans parier de la tyrannie de ses beaux-parents, aux sévices des-quels l'omnipotence paternelle, de traditon sém-laire dans la famille chinoise, la hyrerait sans

La visite de la Toussaint aux tombes de nos Héros

PAR LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

En vue de faciliter, à l'occasion de la Toussaint et du Jour des Morts 1919, la visite des tombes militaires sur le front de bataille de leurs réseaux, les Compagnies de l'Est et du Nord, organiseront aux dates et pour les parcours ci-après des trains spéciaux à quart de place en 3e classe,

31 octobre, 23 heures, Paris à Verdun ; 31 octobre, 20 h. 4, Paris à Gérardiner ; 31 octobre, 22 h. 30, Dijon à Suinte-Menchould ; 1er novembre, 23 heures,, Paris à Sainte-Menchould; 1er novembre, 22 h. 55, Paris à Bar-le-Duc; 1er novembre, 22 h. 30, Dijon à Verdun; 1er novembre, 21 heures, Belfort a Verdun et Saint-Hilaire-le Temple; 1er et 2 novembre, 6 heures, Soissons (cu correspondance avec le train partant de Paris-Nord a 2 h. 40 du matin). NORD

31 octobre, 23 heures. Paris à Péronne; 31 octobre, 23 lt. 30. Paris à Saint-Quentin; 1er novembre, 2 lt. 40, Paris à Soissons et Laon; 1er novembre, 23 heures, Paris à Péronne ; ler novembre, 23 h. 30, Paris à Saint-Quentin ; ler novembre, 0 h. 20, Paris à Béthune ; 2 novembre 0 II, 20, Paris & Bethure; 2 novembre, 2 h. 40 Paris à Soissons et Laon.

Les trains arriverent dans la matinée et repartiront dans kaprés-midi ou la soirée. It sera remis à chaque voyageur un heraire des trains spéd'aller et retour dans lesquels il devra prendre place!

Tous les grands réseaux accorderent aux personnes admises dans ces trains spécianx le quart de place dans les trains ordinaires, depuis leur gure de départ jusqu'au point de jonction avec les train spéciaux. Le quart de place ne pourra être accorde qu'aux veuves, enfants et ascendants des mili-

aires décédés. Ils devront produire à l'appui de leur demande 1º L'acte de décès du militaire ou une pièce en tenant lieu ; 2º La justification du degré de parenté Les demandes devront èlre adressées par écrit pour le voyage de hout en hout à la Direction de

a Compagnie desservant la gare destinataire cette Compagnie donnera réponse pour le par-Aucune demande verbale ne pourra être exa-

Le nombre des places des trains spécianx étant limité. il sera donné setisfaction aux demandes dens l'ordre de Jeur arrivée à la Direction du Reseau destinataire.

nous promet du charbon

UNE LETTRE DU MINISTRE DE LA RE. CONSTITUTION INDUSTRIELLE A M. CH. DEBIERRE, SENATEUR.

Le Sénateur DEBIERRE, qui était intervenu auprès de M. Louchenr pour lui signaler l'insuffisance du Ravitaillement du Nord en charbon, a recu la lettre suivante ;

Monsieur le Sénateur, Vous avez bien voulu attirer mon attention sur une lettre qui vous était adressée par la Chambre Symbolicale des Négociants en charbons en gros du Nord de la France, au sujet de l'insuffisance du tonnagé de combustible mis à la disposition du département du Nord.

Il est bien exact en effet, que pendant ces der niers jours, le contingent à servir au département n'a pas été atteint en raison des difficultés de transports et du manque de wagons dans les mines du Pas-de Calais

Mais, depuis quelque temps, la Compagnie des chemins de fer du Nord a fait un gros effort pour amélièrer la situation, et j'ai tout lieu de croire que les contingents seront dorénavant convenable-

Je puis, d'ailleurs, vous donner l'assurance que je suis personnellement cette question et que tous les efforts seront faits pour alimenter convenablement le département du Nord. Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assu-rance de ma heute considération. LOUCHEUR

RENSEIGNEMENTS à L'AUTORITE MILITAIRE Le dépôt du 17º chasseurs à pied vient d'adresse à M. Lelivre, 72, avenue Aubert, à Vincennes, une lettre portant réclamation d'une somme de 0 fr. of perçue en trop par ce militaire dans le troisième semestre de 1917. Cette feuille est signée par le tré-

Un de nos conferes a le regret d'apprendre au trésorier et au major du 17° chasseurs que le soldat Lelivre a été tué en Alsace, le 7 novembre 1917 qu'il est onterre au cimetière de Dannemarie. Il est facheu xune le soldat Lelivre ait été tue car le Trésor public va perdre de ce fait une somme de 0 fr. 06 dont le recouvrement, par force majeure, ne pourra être poursuivi.

Gros emoi, vendredi et samedi, dans les familles qui marialent une fille : il n'y avait pas de fieurs

Les Grèves dans le Nord

Tous les travaux de reconstitution sont arrêtés. L'indifférence des Pouvoirs Publics prolonge le

La grève du Bâtiment et des Trayaux pu-blies continue dans le calme le plus parfait. On ne signale dans tout le département où plus de 80.000 ouvriers choment, queun incident si minime soit-il. On ne signale pas non plus, et c'est ce qui est regrettable, la moindre tentative de la Préfecture pour mettre fin à ce conflit préjudiciable aussi bien aux intérêts de notre département qu'anx intérêts des ouvriers. Nous avons toujours pensé que l'administration d'un département comme le nôtre ne devait pas borner son rôle à la rédaction de circulaires et nous cussions aimé la voir accomplir une besogne plus humaine et plus haute de médiation

dans les conflits qui heurtent inévitablement employeurs et salariés. C'est une faillite que nous enregistrons avec d'autant plus de peine que déjà les travailleurs en grève commencent à être accables par les difficultés de l'existence dure pour tous évidemment, mais particulièrement douloureuse à tous ceux qui sont revenus après quatre ans d'ab-sence reprendre leur place dans un foyer appauvri par l'occupation.

A LILLE

La réunion d'hier matin a été marquée par un ordre du jour qui peut avoir, nous le souhaitons, nne heureuse repercussion sur l'ensemble du mouvement. Sur l'initiative du camarade Bondues, les dé-

pulés de Lille, sans distinction d'étiquette, ont été convoqués à la réunion d'aujourd'hui. De ce contact sortira-f-il une solution heu-reuse? Comme le disant Bondues, ce sera du moins de notre part une démarche qui marquera notre volonté d'épuiser tous les moyens pour

aboutir. La réunion, présidée par Dupont, a été, indépendamment de cette décision, à la hauteur des précédentes. Les camarades Vaillant, Verhelst, Planque, Masson, des typographes, Dujardin, du Syndicat des ouvriers municipaux, et Bondnes, secrétaire de la Bourse du Travail, firent un exposé détaillé de la situation.

En sin de réunion, il sut décidé qu'une délégation serait présentée au ministre de la Reconstitution Industrielle, de passage à Lille. Cette délégation s'est rendue à 4 henres, à l'Hôtel Delcourt, rue de Tournai, où M. Loucheur l'a recue.

et les Grévistes du Bâtiment PROMESSES MINISTERIELLES A l'issue de la réunion ejectorale de la rue de

M. LOUCHEUR

Tournai, dont nous rendons compte d'autre part, M. Loucheur a recu une délégation du Comité départemental de grève, qui lui a été présentée par Bondues.

Assis sur une caisse au fond de la salle, le Ministre, qui avait déjà reçu fort aimablement les représentants du Syndicat patronal de l'Ameublement, réserva très bon accucil à la délégation ouvrière et s'est entretenu avec elle pendant plus d'un quart d'heure. Bondues, rappelant le vœu du Conseil général

demandant l'envoi, à Lille, de délégués des Ministères du Travail, des Régions Libérées et des Travaux Publics, exprima le désir de voir adjoindre à cette délégation un envoye du Minis-tère de la Reconstitution Industrielle. - Je suis très favorable à cette idée, répondit le Ministre, mais il ne fant pas nous dissimuler

que la venue à Lille de délégués ministériels i'est pas de nature à solutionner le conslit ipso facto. Vous réclamez l'application du tarif de la Marne. A mon avis, il convient d'examiner les conditions d'existence don votre département et, après eet examen, de prendre des mesures en conséquence. C'est, à mon avis, le moyen le plus pratique

l'aplanir les difficultés ». - Le barême est en vigueur dans le Nord lepuis le 11 janvier dernier et n'a pas été révisé, mais le cont de la vie a augmenté depuis cette date, fait observer Bondues.

- Voilà, déclare le Ministre, le véritable terrain sur lequel nous devous nous placer. J'ai déjà examiné des questions analogues avec Joulianx et Mercheim et nous sommes tombés l'accord. J'espère qu'il en sera de même ici ». - Si le conflit n'est pas solutionné rapidement, dit Loridan, de graves événements sont à prévoir. Je crois bon de vous avertir.

- Je n'ai pas à envisager cette éventualité, déclare vivement le Ministre, et je ne veux pas l'envisager. Ce n'est pas cette menace qui me fera marcher l'Discuter sur ce terrain, jamais! jamais! Entendez-le bien!! »

Un délégué signale qu'une Commission de revision du barême de janvier dernier devait se réunir le 28 juin. An lieu d'une Commission compétente, la Préfecture a fait appel unique-

ment à des fonctionnaires. - C'est idiot, idiot! s'écrie M. Loucheur. - Si la Commission annoncée s'était réunie le 28 juin, fait remarquer un délégné, sans doute que nous ne serions pas aujourd'hui en grève. Cette affaire a été bien mal emmanchée! déclare le ministre. Je vais téléphoner aussitôt à Paris nour l'envoi immédiat des délégués demandés par vous et je ferai le nécessaire pour réunir au plus cite la Commission mixte. Voilà qui est nel et précis. J'ai la réputation de touours parler très clairement et je crois vous en voir donné la preuve! » L'entrevue prit fin sur cette déclaration mi-

LA GREVE DU GAZ

Les grévistes ont manifesté hier, en nombre imposant, devant l'usine de la Compagnie Con-tinentale. Partis à deux heures de la place de Tourcoing, ils ont défilé dans le plus grand alme à travers les rues de la ville. Ils se sont rcunis ensuite à trois heures, au siège du syndicat, 32, rue de la Clef, où lecture a été donnée de la réponse faite par le comité à la lettre de la Compagnie, publiée hier dans la presse. Voici cette réponse :

« Notre directeur veut faire croire que la gre-ve est notre fait, qu'aueun délai ne lui a été onne pour examiner nos revendications, Cependant, lors de notre augmentation au de but de l'année, nous lui avons fait savoir que nous demandions le même tarif que nos cama rades du Gaz de Roubaix.

a MM. Couvreur et Bernard nous ont répondu : « Nous connaissons ce tarif, nous voudrions vous l'accorder, mais nous ne somme pas dans les mêmes conditions, obtenez pour nous une augmentation à la ville et nous vous donnerons satisfaction ».

« Après discussion, il fut convenu qu'un es-

sai de quinze jours scrait fait avec le nouveau larif, mais à la condition que les deux secré-

conflit si préjudiciable à tout le Département.

que, dans ces conditions, elle palerait les ouvriers au tarif de Roubaix, que jamais elle ne laisserait ses ouvriers en état d'infériorité avec eeux des autres usines des environs. « L'augmentation du gaz payée par le public étant suffisante pour le présent et l'avenir ». « Or à Roubaix, depuis le 100 septembre, le salaire est porté, pour les chauffeurs, à 18 fr. 80 pour huit heures, la Compagnie ne l'ignorait

en faisait autant et cela sans augmenter les salaires. Elle empochait donc le surplus de l'augmentation des matières vendues.

« Quand, par lettre, nous demandions 18 fr.60 nous étions de o fr. 20 au-dessous de Roubaix et l'on dit que la situation ne permet pas de donner immédiatement satisfaction, quand les ouvriers réclament près de deux mois après Roubaix.

« L'on voit très bien le jeu de la Compagnie, elle a voulu la grève dans l'espoir de demander une nouvelle augmentation au public ; nous, nous disons, qu'elle peut nous donner satisfaction sans recourir à ce marchandage. « Le Comité de grève des ouvriers du gaz. Il nous revient que la Compagnie, Continenale, qui avait pu rallumer trois fours avant-

hier, en a rallumé cinq hier, avec des moyens Les EMPLOYES du GAZ se SOLIDARISENT AVEC LES OUVRIERS Voici l'ordre du jour vote à l'issue de la réu-

nion tenue hier soir, au siège: « Les employés de toutes catégories, travaillant au gaz, réunis au siège du Syndicat, 28, rue de Fives;

» Après avoir examine la situation et entendu les délégués ouvriers présents à la réunion; » Décident à l'unanimité, de prononcer l'exelusion des cing employés syndiqués qui ont prêté la main à l'exécution de travaux pour lesquels ils in'étaient nullement qualifiés et ce sans avoir consulte leur organisation syndicale;

» Ils se déclarent solidaires des actions revendicatrices de leurs camarades ouvriers et s'engagent nutuellement à réfuser catégoriquement d'exécuter tous travaux différents de leur foncantérieure à la grève, quelles qu'en soient les conséquences. » Sonhaitent pour leurs camarades ouvriers

l'obtention d'une satisfaction prompte ». Le Secrétaire Général? A. RAUX.

A RQUBAIX LE SYNDICAT DISTRIBUE DES SECOURS L'état de grève n'a subi aucun changement

Les secours en vivres fonctionnent parfaitement. Cliaque jour, le syndicat de Roubaix distribue aux grévistes 2000 kilos de pain environ et 3000 kilos de pommes de terre. Pas un seul ouvrier ne manifeste la moindre intention de céder. Les patronilles cyclistes continuent à visiter les chantiers abandounés. La

commission syndicale se réunit tous les jours, Dans la Métallurgie

LE CHOMAGE DES FONDEURS Depuis quelques jours, les fonderies de Roubaix et l'onreoing ont successivement fermé leurs portes, faute de matières premières. De ce fait, 800 ouvriers chôment. Les patrons ne sont nullement responsables de cet état de choses. La responsabilité en incombe unique ment aux pouvoirs publicy, qui m'arrivent pas à fournir les matériaux nécessaires aux usines

A la première réclamation adressée par le Gronpe cornoratif des fondeurs en fer de Roubaix-Tourcoing, M. le colonel Prangey, directeur de l'Office de la Reconstitution Industrielle, répondit qu'il avait obenu, à titre de secours immédiat, et une sois pour toutes, - en attendant l'organisation du transport par cau - le transport prochain par la Compagnie de l'Est, de six cents tonnes de fonte en gueuses d'Ot-

Le secrétariat patronal des fondeurs répondit missitôt que les fondeurs de la région roubaiienne étaient obligés de fermer leurs portes, l'envoi proposé étant absolument insuffisant

pour la consommation. Les fonderies de Roubaix, Tourcoing, Croix et. Wasquehal consomment chaque semaine 280 tonnes de fonte et 146 tonnes de coke.

Pour remettre en route les fonderies arrêtées, Il faut au moins 1.500 tonnes de fonte d'avance. Devant l'impuissance des services de la Reconstitution industrielle, qui ne peuvent obtenir du service des transports la quantité de matières premières indispensables au fonctionnement des fonderies, les patrons fondeurs des villes pré-

citées ont décidé de fermer leurs portes lundi A VALENCIENNES La situation est inchangée. Le chômage est général. Pas d'incident à signaler.

A IWUV PAR SOLIDARITE. 900 T. P. U. SE JOIGNENT AU MOUVEMENT

A l'unanimité, les 900 ouvriers occupés aux T. P. U. ont quitté leurs chantiers depuis mardi. Ils ne veulent pas profiter des avantages que pourraient obtenir leurs camarades en grève. En restant eux-mêmes en dehors du mouvement. Le calme est complet. Une délégation s'est rendue auprès du chef de secteur, et lui a pre-

senté les revendications. A Prouvy

Un falt aux incarculables consequences est de on lait aux incarculables consequences est desormais acquis : c'est l'esprit d'étroite solidarité, d'indéfectible entr'aide qui anime le prolétariat. Nous en avons eu une preuve nouvelle dimanche dernier; quand, devant plus de 150 travailleurs venus pour entendre nos déclarations sur la situation de la grève nous adressames un la situation de la grève nous adressames un curpagne appel aux quelques réfractaires qui suprême appel aux quelques réfractaires qui, sur les incitations de leur directeur, avaient cru pouvoir se dérober à la loi commune.

Ils enrent tôt fait de comprendre qu'étant donnée la gravité de la situation, le plus petit événement peut déterminer des conséquences inat-

Au cours de cette réunion, furent examinées es conditions de travail imposées par l'établises conditions de grave.

sement De Nayer.

Elles ne sont rien moins que lamentables et de plus constituent une violation du barême de de la Métallurgie et de la loi de huit heures.

REMY et BLICQ.

A Saint-Amand

D'AUTRES ENTREPRISES SE METTENT

150 ouvriers des scleries mécaniques Graverone et Allary ne se présentèrent pas aux chantiers lls ont adressé à leurs pairons une lettre ré-clamant les salaires suivant : Filles et mousses, 1.22 — Manoeuvres spécia-llsés, 2.10 — Chausseurs, 2.20 l'heure.

A Blanc-Misseron

1.200 OUVRIERS, OCCUPES AUN ATELIERS DE CONSTRUCTION DU NORD DE LA FRANCE, SE METTENT EN GREV6 Mercredi matin, 1:200 ouvriers occupés aux ateliers de construction du Nord de la France, se sont mis en grève.

On ne signale aucun incident. A Bellaing

Le nombre des grévistes a augmenté, mercre-

La situation est calme.

A DOUAL L'arrêt du travail est complet partout. On a feit courir le bruit dans les villages des environs que la reprise du travail avait été décidée.

Le Syndicat du Bâtiment signale ces faux bruits à l'attention de tous les grévistes.

Le four ou la reprise du travail est décidée. Le jour où la reprise du travail sera décidée, l le fera connaître officiellement. Jusque-là il

n'y a pas lleu de tenir compte de tous les bruits qui pourralent être mis en circulation. La grève des Mineurs

le LANSELLE.

employes aux T.P.U. Des reunions ont en lien mardi à RIEULAY. STMAIN, BRUILLES ,FENAIN, avec le concours de QUINTIN.
A VRED. à PECQUENCOURT avec le concours

Dans loutes ces réunlons, la grève a été ac-AVIS AUX SECTIONS Tontes les Sections sont invitées à faire con-naître au Syndicat leur situation au point de vue des événements en cours

A propos de la Grève des Mineurs OCCUPÉS AUX T. P. U.

Une lettre du Syndicat des Mineurs du Nord au Ministre du Travail Mardi matin, le Syndicat des Mineurs du Nord-faisait envoyer à M. Colliard, ministro du Tra-vail, le télégramme suivant :

« Ministre du Travail, Paris. Délégués ouvriers mineurs occupés aux T. P. U., rémis amanche Congrès Sin-le-Noble, décidérent grève après lecture délégramme reçu de vous. Revendiquent bénéfice intégral sans restriction avantages concèdes par accord du 6 septémbre et 11 octobre pour tous mineurs du Nord occupés aux T. P. U. sans flimitation de communes. — Lettre suit ».

QUINTIN. Syndicat Mineurs, Sin-le-Noble,

Voici le texte de la lettre qui a été envoyée au ministre: "Comme il fallait s'y attendre, les mineurs de la region du Nord occopes aux travaux de prémière urgence, ont décrète dans leur Congrès de dimanche, à Sin-c-Nobie, la grève de solida-vité avec les ouvriers du Bâtiment, mais aussi de revendications comporatives

de revendications corporatives. gral et sans restrictions des avanalges concèdes i leurs comarades du Pas-de-Calais occupes aux mênes travnux pour tous les ouvriers mineurs du Nord, sans timitation de communes, pe uvant par attestation justifier de cette profession. Nons ne vous cuchons pas, M: le Ministre, que la mesure prise par les détégués de ces ouvriers diment mandatés. La été apple les unes de votres de vous cuchons pas détégués de ces ouvriers diment mandatés. La été apple les unes de votres dôment mandatés, l'a été après lecture de votre télégramme qui nous est parvent le nième jour vers 9 heures 30 du matin, télégramme absoluc ment coulraire a la déctaration que vous noud aviez faite le 15 octobre dun svoire cabinet après explications fournies sur la situation des ces ouvriers : déclaration qui avait pour but d'étendre le bénéfice de ces accords aux ou d'étendre le bénéfice de ces accords aux ou d'étendre le bénéfice de ces accords aux ou de la ces accords a vriers mineurs des autres communes que cetle

primitivement fixées par la circulaire qui nous est parvenne de M. le Direcleur technique des travaux de reconstitution du Nord.

« Nous étions parvenus, M. le Ministre, en raison de cette promesse, à maintenir les outréaliser bientait réaliser, bientôt « Votre lélégranime les a convaineus et est canse de l'arrêt complet du travail dans nos re-

gions qui cependant ne demandatent pas cela, en raison de la situation spéciale dans laquelle elles se trouvent. elles se trouvent.

« Nous avons l'espoir, M. le Ministre, que tout n'est pas encore perdu et que le texte du télégramme, cause du conflit, est peut être mue erreur invotonfaire, attendu qu'il reflète purement et simplement te cadre des premières instructions données afférant aux salaires des mineires du Nord occurés aux T. P. H. deut les neurs du Nord occupés aux T. P. U., dont les revendications sont celles enumérées ci-dessus. « Nous vons serions très reconnaissants. M. la Ministre, au recu de la présente, de vouloir bient nous faire connaître quelle mesure vous comp-tez prendre pour mettre fin ce conflit si prejudiciable a tout le onde, les ouvriers élant réso-

lus à lutter jusqu'au bout. " Vous avez le pouvoir ile le faire, agissez vilr. « Vous avez le pouvoir ile le faire, agissez vilre car autant de jours de chomage c'est autant de jours de chomage c'est autant de jours de misère et vous n'élés pas sans suvoir que nos laborieuses populations ont ihija souffert pendant près de cinq aus et que, sans la grève, c'était quand même la misère lu sein deu beaucoup de foyers, à cause des dévastations.

« Dans l'attente de yous line, recèvez, M. le Ministres, nos bien sincères salutations.

Pour le Syndicat et par ordre :

Secrétaire général du Syndicat Sin-Ic-Noble. Egalité en Liberté

Metz, 29 octobre. — Il y a guinze jours, on arrêtait à Metz un certain Victor Demange rédacteur au « Freies Journal », seuille allemande. Or, ce personnage vient d'être mis en liberté provisoire et ce, à la stupéfaction générale. Les Messins ne sont sans doute pas encore habitués à certaines « combinaisons » employée par dame Justice envers les embochés, trafi-

quants d'or, etc... Dans le Nord, il y a longtemps qu'on ne s'el tonne plus de voir remettre en liberté toute la racaille sous-boche qui se montre plus arrogante et plus cynique que jamais parce qu'assurce de l'impunité.

L'affaire de Metz n'est sans doute qu'un exemple d'application d'Egalité en Liberté.

LE PROBLÈME DE L'ADRIATIQUE

DES POURPARLERS SONT ENGAGES ENTRE ROME ET WASHINGTON Une dépêche Havas à Rome signale l'émotion qui s'empara des milieux diplomatiques et de la presse à la suite de la diffusion annoncant que les Etats-Unis répondraient négativement aux propositions de Tittoni, au sujet du problème de l'Adriatique. Plusieurs journaux de Paris recueillent la même nouvelle que les milieux italiens. Le « Petit Parisien » déclare que dans les milieux français on n'avait hier soir dans les milieux français on n'avait hier soir aucume confirmation d'une autre source. Toute-fois, il convient de remarquer que les pourparlers ont été engagés directement entre Rome et Washington.

Le choléra en Angleterre CEST UN NAVIRE QUI L'APPORTA

Londres, 29 octobre. — Le Ministère de l'hy-giène a notine que des cas de cholera s'étaient léclare à bord d'un navire qui est arrivé le tarif, mais à la condition que les deux secrétaires ouvriers fassent une déclaration écrite dent en masse aux permanences où s'effectue de submergé dens la mer. Se du prix du gaz.

Le chômage est complet. Les grévistes se rendent en masse aux permanences où s'effectue de submergé dens la mer. Se de précaution ont été transférés contagieux. Dans la port de Longment.

Le groupement d'Hergnies vient de suivre le mouvement.